

Ellen Constans

Ouvrières des lettres : les romancières dans la production de la littérature de masse de la première moitié du XXe siècle

Pourquoi ressusciter des romancières dont les oeuvres sont tombées dans un oubli total et ont peut-être été oubliées aussitôt que lues ?

Tout d'abord parce que du côté des études féministes on peut encore lire que jusqu'au milieu du XXe siècle, les femmes furent écartées de l'écriture littéraire, voire interdites de littérature du fait du pouvoir patriarcal. La consultation de bien des ouvrages de référence (dictionnaires, ouvrages bibliographiques, histoires de la littérature, études sur les genres) semble confirmer cet état de fait. Pour la première moitié du XXe siècle, les seules romancières connues de l'ensemble ou de la majorité de ces ouvrages sont Colette, Nathalie Sarraute et Marguerite Yourcenar (ces deux dernières pour les débuts) ; les autres noms cités varient selon les sources : Germaine Acremant, Marguerite Audoux, princesse Bibesco, Augustine Bulteau, Lucie Delarue-Mardrus, Jeanne Galzy, Gyp, Myriam Harry (1er prix Femina - Vie Heureuse en 1904), Gérard d'Houville (1re femme à recevoir le Grand Prix du Roman de l'Académie française en 1918), Rachilde, Mme Simone, Marcelle Tinayre, Jean Bertheroy, André Corthis, Louise de Vilmorin, Colette Yver ; moins de vingt au regard de plusieurs centaines de noms de romanciers.

Cette faiblesse et cette disparité reçoivent deux explications/justifications :

- l'absence de talent, la médiocrité de l'écriture, la banalité et le ressassement de l'invention qui manifesteraient une incapacité intellectuelle et artistique de la « nature féminine ». L'argument court depuis le XIXe siècle...

- les féministes d'aujourd'hui mettent en cause à juste titre la condition faite aux femmes dans la société patriarcale : elles ont été confinées dans la sphère du privé, tenues éloignées de celles de la vie publique et des activités symboliques, la littérature et les autres arts faisant partie d'un domaine sacré ou, mieux, sacralisé depuis l'époque romantique au moins. C'est la thèse qui sous-tend par exemple les analyses de Michelle Perrot (dans *L'Histoire des femmes* et *Les Femmes ou les Silences de l'Histoire*¹) et de Christine Planté (dans *La Petite Soeur de Balzac, Essai sur la femme-auteur*²).

Il fallait, selon moi, y aller voir de plus près. D'autant que les auteurs et les types d'ouvrages que j'ai consultés limitent leur parcours aux territoires de la littérature reconnue, à quelques exceptions près (j'ai trouvé les noms de deux Fleuriot et de Raoul de Navery pour la 2e moitié du XIXe siècle, celui de Delly pour la 1re moitié du XXe). On exclut ainsi du champ de la littérature la production populaire, la littérature de masse ou de large consommation ; c'est un parti pris, une option de principe que nous ne partageons pas à Limoges : je n'y insiste pas. Il fallait donc chercher quelle était la situation dans la production du roman populaire, en regard de celle du roman reconnu.

Il y a longtemps qu'on a parlé de « littérature industrielle » ; Sainte-Beuve pointait par ce terme à la fois les procédures de fabrication des textes et la marchandisation de la production feuilletonesque. Le roman est, en effet, devenu une marchandise, les romanciers des producteurs qui doivent tenir compte, tout comme les éditeurs, des lois de l'offre et de la demande. La recherche universitaire a encore aujourd'hui tendance à oublier ou à minimiser, me semble-t-il, cet état de fait. Mais la question se pose (avec ainsi force et brutalité même) : quelle est la place des femmes sur le marché de la production du roman de masse ?

Un large, très large marché existe dans la première moitié du XXe siècle qui se caractérise par une abondance de « produits », proche peut-être de la surproduction. La demande est forte : désormais tout le monde sait lire dans les classes populaires, tout le monde veut lire et tout le monde *peut* lire. A la fois premièrement en raison du bon marché des journaux (5 à 10 centimes), des périodiques (5 à 20 centimes le numéro pour les magazines populaires), des livraisons et fascicules (5 à 20 centimes) et même des volumes des collections de romans populaires (65 centimes) - et l'on voit que la diversité des formats contribue à faciliter l'accès à la production romanesque - et 2) en raison de la proximité géographique de ces supports : journaux, livraisons, volumes pénètrent partout ; on les trouve dans les kiosques et les bibliothèques de gare, chez l'épicier, sur les étals de la foire etc. Tout le monde lit : la lecture romanesque est sans doute le premier des loisirs populaires et une composante majeure de la culture de masse. Les femmes, on le sait, lisent plus que les hommes ; les uns et les autres n'ont pas les mêmes lectures.

Devant cette explosion de la demande à la Belle Epoque, les patrons de presse et les éditeurs doivent faire appel à un nombre croissant de fournisseurs de copie : le nombre de signatures augmente sensiblement. Il faut prendre en compte ce paramètre lorsqu'on examine la place des femmes dans la production : son augmentation a-t-elle favorisé l'entrée des femmes en littérature ?

Je n'insisterai pas ici sur les questions méthodologiques que pose une telle recherche. Un seul point seulement : la pratique fréquente du pseudonymat oblige au décryptage des signatures pour pouvoir identifier hommes et femmes (j'y reviendrai plus loin) ; ce décryptage doit être mené dès le début de la recension des romancier(ière)s et des titres qu'ils ont écrits.

A ce jour j'ai recensé plus de 700 romancières qui écrivent pour la production de masse sous la IIIe République ; environ 600 pour la première moitié du XXe siècle. Toutes ne furent pas des professionnelles (on trouve des mondaines qui écrivent par snobisme) mais toutes celles que j'ai « fichées » ont publié au moins 5 romans. Parmi ces 600 signatures, j'ai pu obtenir des renseignements sur 210 auteures c'est sur cet échantillon large que j'ai travaillé. Une précision : en face de ces 210 romancières qui écrivent pour la production de masse, on compte 55 à 60 personnes dont les romans relèvent de la littérature reconnue, du moins à l'époque où elles ont vécu et écrit.

1 - Chercher la femme

Au début du XXe siècle, les critiques sont frappés par l'entrée en force des femmes en littérature : il s'agit véritablement d' « un fait social » écrit l'un d'eux (Paul Flat).

Les chiffres donnés par les uns et les autres sont cependant disparates et discordants : un article de 1907 dans *Je sais tout* affirme qu'on compte 5 000 femmes parmi les 25 000 écrivains français, toutes catégories confondues ; *L'Almanach Hachette* pour 1901 dénombre 519 femmes de lettres sur cinq millions d'actives. Dans un ouvrage consacré à *La Femme à Paris. Nos contemporains*, Octave Uzanne dénombre 2 133 femmes de lettres dont 1 211 romancières en 1894 et, lors d'une 2e édition en 1910, 3 500 dont 2 800 romancières tous publics.

Pour ma part, je me suis appuyée sur le dépouillement de plusieurs types de publications populaires qui ont couvert de longues durées de la 1re moitié du siècle, parfois le demi-siècle entier. Au total une vingtaine de collections, de séries et de périodiques :

- Grandes collections de romans populaires :

A. Fayard	Le Livre populaire Les Maîtres du roman populaire
Tallandier	Le Livre national (collections Rouge et bleu) Le Livre de poche
Ferenczi	plusieurs collections d'entre les deux guerres
La Bonne Presse- Fayard	Romans populaires, I et II Bijou
<i>Stella</i>	Le Petit Echo de la mode
Fama	La Mode nationale
E. Hirt	Foyer-roman Foyer-revue

- Des périodiques :

J. Rouff	<i>Les Grands Romanciers, Journal populaire illustré</i>
H. Gautier, Gautier-Languereau	<i>Les Veillées des chaumières</i>
Firmin-Didot	<i>La Mode illustrée</i>

et d'autres collections moins importantes orientées vers une large diffusion.

Les recensements exigent évidemment de connaître vrais noms et pseudonymes des auteurs, d'éliminer les re-publications, y compris sous un autre titre et/ou un autre nom d'auteur (!). Il reste des incertitudes ; les chiffres que je propose sont donc des estimations, proches cependant des réalités. Voici donc les conclusions que je crois pouvoir avancer pour la période 1900-1950 :

1. Le pourcentage des femmes dans la production romanesque de masse reste globalement inférieur à celui des hommes : 1/3 contre 2/3.

2. A l'intérieur de cette production on distingue deux situations fortement contrastées :

1 - 1. D'une part le secteur que j'ai baptisé roman catholique et B.C.-B.G. où dès la Belle Epoque les femmes sont aussi nombreuses que leurs confrères (même plus nombreuses dans certaines collections) et signent toujours davantage de titres

qu'eux ; autrement dit elles sont plus productives.

Trois exemples :

- de 1897 à 1940 *Les Veillées des chaumières* (hebdomadaire ou bi-hebdomadaire ; chaque numéro comporte deux feuillets) a publié les oeuvres de 142 romancières (62,8 % des auteurs) qui ont donné 333 titres (72,4 %).

- aux éditions de La Bonne Presse-Bayard la collection *Romans populaires* (deux séries de 1911 à 1937, 284 titres) a publié des titres de 66 femmes (50,4 % des auteurs) qui ont fourni 160 titres (56 %). Une autre collection importante du même éditeur, la collection Bijou (1911 à 1943) a publié 311 romans d'antan français (j'ai écarté les quelques traductions) les auteures (55) y sont légèrement minoritaires : 47,5 % mais plus productives avec 201 titres (64,6 %).

Les deux maisons d'édition ont leurs romancières favorites, qui sont des fournisseuses attitrées si l'on peut dire :

-- pour *Les Veillées...* du début du siècle à la guerre de 1914-1918 : Maryan, Mario Donal, Blanche de Buxy, Jeanne de Coulomb ; puis entre les deux guerres. Jeanne de Coulomb toujours, Emmanuel Soy, Eric de Cys, Claude Vela...

-- pour les collections de La Bonne Presse : Flory-Angel, Pierre Duchâteau, Thérèse Esnée, Germaine Verdat, Paule Gourlez...

- du côté des périodiques qui se veulent B.C.-B.G., sont moins directement marqués par l'idéologie catholique, la féminisation auctoriale est aussi forte et l'on retrouve les mêmes signatures : il en va ainsi pour *La Mode illustrée*, la collection *Stella*, *Foyer-roman* et *Foyer-revue*, sans compter les publications de l'éditeur belge J. Dupuis (*Bonnes soirées*, *Beaux romans populaires pour la famille*). Pour *Stella*, qui publie un volume par mois de 1920 à 1962, le taux de féminisation est de 60 % (153 signatures de femmes de 1920 à 1940) et la part des femmes dans la production représente 71 % (soit 329 titres pour la même période). Jeanne de Coulomb, Andrée Vertiol (= Jean de Belcayre), André Bruyère, Eric de Cys, Marie de Crisenoy, Mary Floran, Jacques Grandchamp, Marie Thiéry, Jean Thiéry, T. Trilby y sont abondamment représentées. La dominante générique est le roman sentimental et/ou familial, avec pour protagoniste souvent une jeune fille ou une jeune femme qui fait l'apprentissage de leur (future) condition d'épouse, de mère de famille et de maîtresse de maison à travers épreuves et difficultés.

1 - 2. En face de ce massif du roman de large diffusion catholique - B.C.-B.G. se dresse le massif du roman populaire « laïque » ou purement commercial. Les auteures y sont encore rares au début du siècle ; il faut attendre les années 1930 pour que leur participation augmente de façon significative tout en restant minoritaire. Ce n'est qu'après 1945 qu'elles prendront la première place dans cette catégorie.

Pour souligner le contraste avec le secteur précédent quelques chiffres :

- A. Fayard, *Le Livre populaire* 1905-1937 pour la 1re série ; 345 titres : 7 femmes sur les 95 fournisseurs (= 7,4 %) avec 27 titres (8 %). Dans la collection *Les Maîtres du roman populaire* du même éditeur (1914-1937, 1re série) les 19 femmes

représentent 14,5 % des auteures et ont écrit 110 titres sur 534 (= 19 %). Cette collection qui s'est surtout développée après 1918 présente des textes inédits, alors que *Le Livre populaire* reprend beaucoup d'oeuvres des feuilletonistes du XIXe siècle, elle est donc plus moderne et plus ouverte sur la nouveauté.

- Le cas des collections Tallandier est tout aussi significatif. La plus ancienne des grandes collections : *Le Livre national rouge* (1re série, 1907-1937, 945 titres) a 19 femmes (13 %) parmi ses 147 auteures ; elles ont donné 114 titres (12 %). Si l'on entre dans le détail, on s'aperçoit que 3 de ces 19 femmes ont donné ensemble 66 titres (près de 60 %) : Maxime Villemert (26), Paul d'Aigremont (26) et Georges Maldague (14). Les deux premières ont leur oeuvre derrière elles (Paul d'Aigremont meurt en 1907, année de lancement de la collection ; Maxime Villemin n'écrit plus guère). Seule Georges Maldague est en pleine production et très demandée : outre les 14 titres qui ont été publiés dans *Le Livre national*, elle en a donné 13 autres au *Livre populaire* et 17 aux *Maîtres du Roman populaire* d'A. Fayard. Les 7 séries du *Livre de poche* de Tallandier éditeur qui se sont succédées de 1912 à la Deuxième Guerre mondiale en sont guère plus féminisées.

- Les collections généralistes de « petits romans » de J. Ferenczi (une dizaine de 1914 à 1942) ne font guère plus de place aux auteures ; la plus féminisée (si l'on peut dire), *Le Roman d'amour illustré* qui débute en 1932 et reprend après 1944 jusqu'aux années 1950, en compte 23 % seulement. Ferenczi a un fonds d'auteurs, une « écurie » parmi lesquels Simenon (sous divers pseudonymes), J. Petithuguenin, M. Priollet etc. ; il a aussi quelques romancières attitrées qui écrivent sous des signatures diverses : Suzanne Mercy (= Max Dervieux), Claude Desvalliers, Michel Cerdan (deux pseudonymes de Magali), A.- P. Hott (qui a 5 pseudonymes), H. Leenhouder (H. Langlade, Claude Mareuil) Jeanne Ryder (sous 1 pseudonyme).

Il existe donc une opposition forte entre les deux territoires du roman de masse, catholique et B.C.-B.G. / roman populaire laïque (devant l'accès des femmes à la production littéraire). Comment l'expliquer ?

A la Belle Epoque, le roman populaire est véritablement devenu la littérature industrielle, avec une production organisée depuis l'écriture des textes jusqu'à leur vente en passant par les formes de l'édition et de l'impression, le marketing par la publicité, des promotions lors du lancement d'un titre, des concours de lecteurs etc. Je l'ai dit : l'offre et la demande de plus en plus fortes créent entre les fournisseurs de textes une concurrence rude. Les femmes y sont mal préparées par leurs conditions de vie. Les contraintes morales et idéologiques qui pèsent contre celles qui travaillent et/ou qui se mêlent de/à la vie sociale hors famille ; leur inexpérience et leur moindre instruction. Aussi sont-elles peu nombreuses à franchir le cap de la publication, fût-ce en feuilleton. Il leur faut payer d'audace au détriment de leur réputation, de ce qu'une femme se doit, de leur dignité. Elles sont rares à oser le faire. A seize ans, Georges Maldague (1857-1938) envoie un court roman à un journal régional qui le publie et lui demande un autre feuilleton ; encouragée, elle « monte » à Paris, où elle est prise en charge par deux écrivains politiquement marqués, Léon Cladel et Hector France ce qui la situe elle-même. Max du Veuzit (1876-1952) Zéphirine Levasseur, épouse Simonet connaît des débuts semblables dans un journal normand, où elle publie des nouvelles et pour lequel elle écrit toutes sortes de chroniques.

On observe que des romancières populaires de plusieurs générations ont des liens familiaux avec le monde de la presse, de l'édition ou avec des romanciers populaires : le mari de Paul d'Aigremont (1845-1907) est directeur de La Petite République qui publie ses romans en feuilleton : Juliette Lermina-Flandre (?- ?), entre les deux guerres est la fille d'un romancier populaire à succès, Jules Lermina, et l'épouse de Georges Flandre autre romancier populaire sous le pseudonyme de Georges Steffi Magali. Jeanne Philbert (1895-1986) eut comme premier mari un autre romancier populaire, Marcel Idiers à qui elle servit de nègre tout en plaçant sa propre production ; Léonce Prache (1900-1979) fut la secrétaire puis l'épouse de Paul Darcy, un confrère ; il y eut d'autres ménages de romanciers où mari et femmes collaborent sans doute. Ces liens et unions endogamiques, si l'on peut dire, ont dû faciliter la carrière des femmes.

Par contre, écrire du roman catholique participe à une bonne oeuvre, à une mission sociale, religieuse et politique : c'est ce que la critique, les éditeurs et les responsables de presse catholiques laissent entendre aux romancières publiées dans *Les Veillées des chaumières* aux éditions de la Bonne Presse ou chez H. Gautier, Gautier-Languereau et quelques autres. Elles sont ainsi encouragées à écrire et en étaient fières - nous en avons un certain nombre de témoignages directs. Elles estimaient, en même temps, être des femmes de lettres, même si, modestement, elles se disent des « ouvrières des lettres ». Par la diffusion de leurs romans dans les classes populaires et bourgeoises, diffusion large, elles contribuent à la fois à leur apporter des loisirs de bon aloi littéraire et des « leçons » de saine moralité, de bien vivre au sens religieux du terme, de respect des valeurs de l'ordre et de la tradition. Le roman catholique est un roman engagé, militant même, destiné à porter la bonne parole, les bonnes idées, à éduquer les lecteurs, en particulier les femmes, les mères et leurs filles, et à connaître « les mauvais livres », « les mauvais romans », qui déferlent sur les masses populaires. C'est dire que le roman catholique s'oppose frontalement au roman populaire laïque : les deux se disputent pour une bonne part le lectorat féminin. Pour le toucher, l'édition catholique et une fraction au moins des autorités ecclésiastiques estiment que les femmes sont mieux à même de lui parler de leur condition commune : la famille, le mariage, la maternité, la reconnaissance et le respect de l'autorité sous ses divers visages : père, mari, prêtre, responsables politiques, etc. - Signalons en passant la contradiction dans laquelle tombent les instances catholiques : selon elles, l'espace de la femme se limite et doit se limiter à la vie privée ; on lui dénie la capacité à comprendre les questions politiques, sociales, idéologiques et, pourtant, en encourageant certaines femmes à écrire un roman catholique, on leur demande de défendre et d'illustrer les valeurs sociales, politiques et idéologiques du catholicisme. En tout état de cause, ces encouragements expliquent que dans ce secteur, les femmes soient plus nombreuses, beaucoup plus nombreuses que dans le secteur populaire, plus nombreuses aussi que les hommes.

2 - Le pseudonymat

Les femmes sont donc plus nombreuses qu'on ne l'a dit à écrire et à publier ; l'interdit n'est pas aussi absolu qu'on l'a cru. La pratique du pseudonymat a contribué à obscurcir et à brouiller la question. Le décryptage permet de lever des voiles, d'identifier les auteures. La plupart des chercheurs et notamment les féministes assurent que « toutes » ou « presque toutes » se cachent sous des pseudonymes masculins jusqu'à une époque récente. Ce masquage sous identité

masculine serait une preuve de l'existence de l'interdit : la femme se voit comme telle en adoptant un nom d'homme ce qui pointerait en même temps une mauvaise conscience malheureuse.

Les réalités me semblent autres après examen des 210 cas et plus :

2 - 1. Le pseudonymat est loin d'être une règle absolue chez nos romancières, dans les deux secteurs que j'ai distingués. Sur les 210 retenues 60 % à 65 % (estimation parce qu'il y a quelques cas non élucidés) utilisent un ou plusieurs pseudonymes. Je précise que le pourcentage est le même chez les romancières « légitimes » de la même période, ce qui me semble significatif.

N.B. en passant : dans le domaine de la poésie écrite par des femmes au XIXe et XXe siècles le pseudonymat est (extrêmement) rare. Pourquoi cette différence ?

2 - 2. Dans le domaine du roman de masse, le pseudonymat est pratiqué dans les mêmes proportions par les auteurs-hommes et femmes. On ne peut donc en chercher les motifs uniquement dans l'interdit qui pèse sur l'écriture publique des femmes. Il faut faire entrer en ligne de compte d'autres raisons : peut-être le discrédit qui frappe le roman « industriel ». Mais aussi une autre raison qui vaut au moins pour l'entre-deux-guerres et au-delà : la multiplication des collections et des publications, la nécessaire productivité pour répondre à une demande de plus en plus forte et périodiquement renouvelée (le rythme de parution des livraisons, journaux, petits romans et souvent hebdomadaire ou bimensuel), la concurrence entre éditeurs et patrons de presse qui puisent dans un même vivier de producteurs, la stratégie de ces éditeurs qui veulent faire croire qu'ils ont de nombreux collaborateurs, tout cela fait que les romanciers, hommes et femmes, ont souvent non pas un seul pseudonyme, mais plusieurs. Tout le monde connaît le cas de Simenon avec sa vingtaine de pseudonymes. Beaucoup de nos romancières pratiquent la poly-pseudonymie :

Magali compte 7 ou 8 faux-noms. A.-P. Hot 6, Jeanne Ryder 17 ; J. de Coulomb 4, Jean de Belcayre 3, Georges de Peyrebrune, romancière reconnue (1841-1917) 5 ; Gyp (1850-1932) qui relève de la littérature légère au moins une dizaine. Assez souvent la signature d'une telle varie selon les éditeurs pour lesquels elle travaille ou selon les collections d'un même éditeur. Le cas est fréquent chez les catholiques : tel pseudonyme sert lorsqu'on écrit des romans pour adultes, tel autre quand on publie des récits pour enfants. Mais ce n'est pas une règle générale. En tout état de cause, le pseudonymat n'est pas seulement le fait des femmes.

2 - 3. Il est inexact de dire que toutes ou presque toutes les romancières populaires (ou les autres d'ailleurs) se cachent sous un ou des pseudonymes masculins. Dans l'échantillon que j'ai pu étudier, 23 % de celles qui utilisent un ou plusieurs pseudonymes signent exclusivement de faux noms masculins. 27 % n'utilisent que des pseudonymes féminins, le pourcentage étant plus élevé chez les auteures catholiques que chez les romancières laïques : 30 % contre 21 %. Elles sont 15 % à adopter des noms ou prénoms asexués ou ambigus : Gyp, Delly (un frère et une soeur, celle-ci étant l'élément dominant. Frédéric Petitjean de la Rosière (1876-1949), Marie (1875-1947) ou M. Delly, Eldey (= Line Deberre autre pseudonyme ; vrai nom Jeanne Germaine (1886-1954)), Maryan (Marie Cadion, épouse Deschard (1847-1927)), Claude (Claude Vela (?-1966)), Claude Desvalliers (= Magali), Dominique (= Germaine Casanova (1894-1977)) ou Camille (Camille

d'Arvor).

Enfin 7 % utilisent à la fois des pseudonymes masculins ou féminins. J'ai déjà cité Magali et Jeanne de Coulomb, il y en a bien d'autres.

La question du pseudonymat est donc plus complexe qu'on l'a dit. Le recours à un faux nom n'est pas nécessairement ni majoritairement un masquage de l'identité sexuelle, un contournement de la transgression que constituerait la prise d'écriture pour une femme ; il peut l'être, comme il est aussi le révélateur du malaise d'hommes et de femmes devant la pratique de formes littéraires de mauvais aloi, mal considérées, dévalorisées. Mais il peut en même temps être une obligation liée à l'exercice de la profession, voire un jeu.

2 - 4. Autres observations pour pointer cette complexité : 16 % des 210 romancières signent tantôt de leur vrai nom, tantôt d'un pseudonyme, sans qu'on puisse toujours découvrir de raison à cette alternance. Surtout 25 (environ 10 %) romancières mariées signent de leur nom patronymique, et le fait me semble intéressant. On peut penser avec Colette Cosnier³ que ce choix est une référence et un hommage au père (elle cite les cas de Marie Pape-Carpentier et de Colette). Pour ma part, j'y verrais volontiers une sorte de retour à l'identité originelle par lequel l'auteure affirme fortement que l'écriture est la réalisation majeure, primordiale d'elle-même, son identité profonde.

La pratique du pseudonymat peut ainsi revêtir plusieurs significations pour la femme et pas seulement l'obligation sociale de cacher qu'elle se livre à une activité objet de tabou ou méprisable.

3 - La situation socio-professionnelle des romancières

3 - 1. On a dit parfois que les romancières qui travaillent dans le secteur du roman de masse sont souvent ou le plus souvent des provinciales de par leurs origines géographiques et/ou leur lieu de résidence et que ce provincialisme est un handicap pour leur réussite, qui s'ajouterait à celui de la modestie de leur milieu social d'origine : elles sont issues principalement de familles de la petite bourgeoisie. En fait notre ignorance demeure grande sur ces deux points, une fois qu'on dépasse les quelques cas connus et qu'on travaille sur un gros échantillon.

La moitié des cas connus révèle en effet une origine provinciale ; mais il faut faire observer que la proportion est la même parmi les romancières légitimes et que dans les deux catégories une naissance provinciale est souvent due à la profession du père : il est fonctionnaire ou militaire et la venue au monde de ses enfants dépend des postes auxquels il est affecté.

On compte en effet, surtout parmi les auteures catholiques, une dizaine de cas où soit le père, soit le mari est militaire de carrière, officier de marine, magistrat, fonctionnaire des finances. Par contre pour ce qui est des romancières « laïques » de l'entre-deux-guerres et notamment celles qui signent dans les collections de petits romans, les Parisiennes de naissance sont plus nombreuses et on compte davantage de femmes nées en province tôt venues à Paris : pour être publié, mieux vaut être près des centres de décision, pouvoir démarcher les éditeurs, nouer des relations avec les confrères.

Il est intéressant de noter que certaines régions sont fertiles en romancières. La Bretagne en a donné 16, toutes catholiques dont Zénaïde Fleuriot (... - 1891), Maryan, Mathilde Alanic (1864-1948), René d'Anjou (= Marie-Renée Meslet, épouse Georges Gouraud, qui signe aussi M. Gouraud d'Ablancourt (1853-1941)). Rien d'étonnant : c'est une province très fortement catholique où la vie culturelle est animée une bonne part par des ecclésiastiques avec des cercles paroissiaux et des bibliothèques aux fonds bien-pensants : la diffusion des magazines catholiques et de leurs feuillets peut avoir suscité des vocations romancières. Le Sud-ouest, entre Bordeaux, Périgueux et Toulouse a constitué un autre vivier avec une bonne dizaine de noms, toutes romancières catholiques - B.C.-B.G. Ici on peut noter deux phénomènes explicatifs. D'une part l'attraction des Jeux floraux de Toulouse, banc d'essai pour des vocations littéraires : Berthe de Puybusque (1846-1926), Marie Barrère-Affre (1885-1863), Yvette Grimont (= Magdeleine de Lagonde, 1879-1942) y furent couronnées, jeunes, pour des poèmes avant de se consacrer au roman. Dans le Périgord j'ai retrouvé toute une tribu de romancières catholiques, unies par des liens de parenté et/ou de sociabilité. Cécile Trouessard (1845-1919) d'origine bretonne (native de l'Anjou) est la tante des deux soeurs Coulon de Lagrandval, c'est-à-dire Jeanne de Coulomb (1864-1945) et Jeanne de Châteaulin (1872-1952) qui, nées à Bordeaux, où leur père était professeur de mathématiques partagèrent leur existence entre cette ville et le Sarladais : c'est la tante qui initia ses nièces à l'écriture. Elles ont pour cousine Jean de Belcayre/André(e) Vertiol = Geneviève de Cézac, comtesse de Lamenuze (1877-1955), qui écrit en collaboration avec sa mère et une soeur, et aussi avec une de ses amies bordelaises, la baronne de Saint-Angel, qui signe Flory-Angel (1865-1948). Toutes publient dans les mêmes collections et chez les mêmes éditeurs.

Les formes de sociabilité provinciale ont dû beaucoup compter : dans les villes moyennes ou grandes du Sud de la France existent des salons ou des sociétés littéraires où l'on vient lire ses oeuvres : rappelons-nous le salon de Madame de Bargeton à Angoulême dans la 1^{re} partie des *Illusions perdues*⁴. Ce sont des bancs d'essai.

Les origines des romancières proprement populaires sont, globalement, plus modestes que celles de leurs consœurs : commerçants, artisans. A noter que plusieurs sont des enfants illégitimes (Max du Veuzit, Henriette Leenhonder, peut-être Line Deberre) ; mais notre ignorance est grande dans ce secteur.

3 - 2. La majorité de nos romancières sont mariées, le pourcentage des célibataires étant plus fort chez les catholiques (36 % contre 19 % et 14 % pour les romancières reconnues). Est-ce le discrédit qui pèse sur la femme qui écrit qui est en cause ? Restent-elles célibataires pour se consacrer à l'écriture ?

J'ai déjà signalé l'importance des mariages intra-professionnels.

3 - 3. Nous ne savons pas grand-chose des revenus que ces femmes pouvaient tirer de l'écriture ; pour l'essentiel nos informations proviennent des dossiers individuels constitués par la Société des gens de lettres, qui sont nécessairement fragmentaires sur ce point connu sur d'autres parce que la S.G.D.L. ne s'occupe que des droits de reproduction et du contentieux. Ce qui ressort des lettres retrouvées dans les dossiers, c'est la gêne, voire la pauvreté de beaucoup de ces femmes.

Il faut savoir que les auteurs ne bénéficient d'aucune protection sociale, d'aucune

retraite : ils ne peuvent compter que sur leurs droits d'auteur et les droits de reproduction en France et à l'étranger. Après soixante ans, ils reçoivent une allocation de 160 francs par an de la S.G.D.L., qui passe à 175 francs lorsqu'ils atteignent soixante quinze ans. La création, en 1949, d'un legs Delly de plusieurs millions d'anciens francs, destiné aux vieux écrivains dans le besoin est significative ; la S.G.D.L., qui le gère, est sollicitée de toutes parts. Nombreuses furent les romancières qui en bénéficièrent. D'autres legs, toujours gérés par la S.G.D.L. remplissent le même rôle (la fondation Paul Verdun par exemple). Le cas de Jean Vézère (Suzanne Vergniaud, 1877-1979) est exemplaire : romancière catholique appréciée publiée pour l'essentiel par La Bonne Presse - Bayard, chroniqueuse dans la presse (dans la presse limousine en particulier), elle n'a après soixante ans que la pension S.G.D.L. pour vivre ; la Société doit lui attribuer plusieurs fois des bourses Delly et intervient auprès des ministères de l'Instruction des Beaux-arts pour que lui soit accordée une « allocation littéraire » : 20 000 anciens francs / 200 francs par an à partir de 1957. La plupart des femmes sur lesquelles nous avons des renseignements eurent des vieillesse difficiles.

On ne peut citer que trois réussites littéraires et financières : les Delly, Max du Veuzit et Magali, parmi les 210 romancières étudiées. Ce qui veut bien dire que ces romancières furent, comme elles l'écrivent elles-mêmes, des « ouvrières des lettres », placées au bas de la hiérarchie littéraire et sociale.

4 - Regards croisés sur les romancières

Leurs confrères les considèrent avec condescendance voire quelque peu de mépris, tandis que la critique institutionnelle ignore leur existence ou dénie toute qualité à leur écriture.

4 - 1. Une exception intéressante, en 1899 un critique de *La Revue des revues*, Frédéric Loliée, consacre un article aux « "Industriels du roman populaire" » (n° du 1-10-1899) dans lequel il les qualifie de « pondeuses de copies » :

L'abondance dans les paroles et la prolixité dans les discours passent généralement pour être le péché mignon du sexe... Une faculté si précieuse de noyer le vide de la pensée sous des flots de discours ne saurait se donner carrière nulle part ailleurs avec plus d'avantage que sous cette forme de production kilométrique [...] Elles sont comme cela quelques unes alignant des mots et des colonnes.

4 - 2. La critique catholique, au contraire, est prolix ; l'on comprend aisément pourquoi : elle a pour mission de séparer le bon grain de l'ivraie, de recommander au public les « bons livres » et de le détourner des « mauvais ». La presse catholique et des revues bibliographiques d'inspiration catholique rendent régulièrement compte des romans de nos auteures ; on connaît le rôle de l'abbé Bethléem et de ses collaborateurs dans ce domaine : en 1904, il publie une longue liste de *Romans à lire et romans à proscrire* (le recensement remonte jusqu'à 1800) puis crée un périodique : *Romans-revue* puis *Revue des lectures* qui de 1908 à la Deuxième Guerre mondiale examine année après année les nouveautés romanesques pour les juger selon les valeurs de la morale catholique, la qualité esthétique étant seconde. Il va de soi que les éditeurs catholiques, H. Gautier, Gautier-Langereau et La Bonne Presse, utilisent leurs magazines et périodiques

pour recommander les ouvrages qu'ils publient.

Cette critique est évidemment de parti-pris, le plus souvent bienveillante et favorable ; l'abbé Bethléem toutefois ne l'est pas systématiquement.

Quelques exemples :

- J. de Coulomb, *Sans fer ni poison*, H. Gautier, 1911 :

Encore un bon et beau livre de J. de Coulomb [...] L'auteur a brodé un récit habilement conçu qui nous charme et nous émeut tour à tour. Les personnages très étudiés, très fouillés et magistralement dessinés semblent vivre et nous donnent une illusion parfaite à (sic) la réalité ; l'action nous est exposée dans un style clair, aisé, élégant et tout inspiré de la pensée et de la plus haute élévation chrétienne.

[...] un roman des plus émotionnant [...] et aussi un livre sain, moral et utile à répandre.

(in *Veillées des chaumières* du 15-3-1911).

- En 1921 *La Vengeance de Ralph* de Delly paraît en feuilleton dans *Les Veillées...* puis en volume chez Gautier-Languereau, ce qui suscite un compte rendu d'Evelyne Le Maire, journaliste des *Veillées...* et elle-même romancière :

Un tel sujet, fertile en péripéties passionnantes devait tenter la plume d'un romancier comme M. Delly [...] A travers les péripéties du drame, l'idée religieuse et morale se retrouve toujours. Quelle charmante manière d'apprendre à être doux, patient, charitable, à pardonner les injures et à rendre le bien pour le mal ! La vertu ne saurait être présentée sous des couleurs plus séduisantes. Aussi l'impression que l'on garde de ce roman est-elle fraîche comme une source.

(in *Veillées des chaumières* du 25-1-1922).

La *Revue des lectures* de l'abbé Bethléem laisse cependant transparaître une lassitude et de l'agacement, sinon un malaise, devant la monotonie, le ressassement et le moralisme de cette littérature bien-pensante. Ainsi à propos d'un roman de Jacques Grandchamp (= Charlotte Phoyeux 1885-1956), *De l'amour et de la pitié* paru dans la collection *Stella* :

[on y trouve] l'inévitable et brillant officier qui tout en s'amusant et en menant joyeuse vie est resté un homme d'honneur (?) [...] le non moins fatal et plus fatal encore enseigne de vaisseau, fumeur d'opium ; enfin l'idéale jeune fille aussi complètement douée qu'orpheline [...] Elle épouse par pitié l'officier. Elle écouterait un instant par dépit les déclarations d'amour intempestives du fatal marin. Finalement elle se ressaisira par devoir.

Mais où ai-je donc lu quelque chose d'analogue ?

Voyons ! [...] Un peu partout.

(*Revue des lectures*, 1923).

On ne saurait mieux dire que le roman catholique féminin relève de la littérature

industrielle et de masse.

4 - 3. Les rapports de la S.G.D.L. nous intéressent ici dans la mesure où ils nous apprennent quel regard les confrères portaient sur les romancières, puisqu'il s'agit des recommandations de leurs parrains et de l'avis du rapporteur sur leur demande d'adhésion à la Société puis en sociétariat définitif. La tonalité dominante de ces rapports manifeste beaucoup de condescendance à l'égard des impétrantes, renforcée par une ironie fréquente ; par delà ils témoignent souvent d'un mépris machiste à l'égard du roman et de l'écriture féminins. Celui de Paul de Garros, romancier populaire lui-même, sur la candidature tardive de Maxime Villemer au sociétariat (elle à 64 ans en 1905, un « bagage » de plus de 50 romans ; ses feuilletons sont suivis avec passion) donne le ton : il admet volontiers que l'accession « ne sera que justice » :

Je n'insisterai pas sur le mérite littéraire [de ces oeuvres]; mais ils plaisent aux lecteurs du *Petit Journal* d'abord et ensuite aux lecteurs des journaux abonnés à notre société. C'est pour nous l'essentiel. Du reste les notes fournies par la caisse à ce sujet sont particulièrement parlantes [...] [les] chiffres... démontrent avec une victorieuse éloquence que nous devons nous attacher définitivement Mme Villemer.

J. de Coulomb, admise au sociétariat en 1903, compte parmi ses parrains Henri de régner qui se contente de la recommander en trois lignes parce qu'elle est « une professionnelle » ; le rapporteur, Edouard Estaunié, romancier encore jeune, au talent prometteur, évoque seulement en sa faveur l'abondance de sa production et l'intérêt financier de la société ; elle est « un auteur laborieux et consciencieux ». On est très loin des éloges qu'à chaque nouveau roman la critique bien-pensante adresse à « ce maître du roman catholique ». Du côté laïque le cas d'A.-P. Hot est tout aussi significatif : elle a adhéré à la S.G.D.L., dès ses débuts, en 1934 ; avant 1940 elle a déjà publié une cinquantaine de titres et encore autant lorsqu'en 1948 elle demande à devenir sociétaire. Sa consœur, Marie-Reine Aghion, romancière populaire plus jeune qu'elle, recommande « chaleureusement cet écrivain de talent », dont les oeuvres « sont aimées du public » et qui fait entrer beaucoup d'argent dans les caisses de la S.G.D.L. ; c'est « une personnalité attachante [...], brillante, dévouée, profondément altruiste ». Le deuxième parrain, Marcel Priollet, encore un romancier populaire à succès, affirme qu'elle écrit « des romans d'une heureuse tenue littéraire » qui donnent lieu à « de fortes reproductions » ; elle mène « une vie de labeur et de dignité ». Mais le rapporteur, Pierre Chaulaine (romancier disparu sans laisser de traces...) a beaucoup de réserves :

[...] elle écrit pour les âmes sensibles et un peu naïves des romans conventionnels [...] Aucune fantaisie... style morne d'une platitude dans laquelle elle semble se complaire... On chercherait en vain une idée originale mais elle ne passera pas à la postérité.

Mais, après tout, conclut-il, c'est « un écrivain professionnel » qu'il faut accepter en raison de son âge et de ce qu'elle a rapporté à la Société.

Les cas de refus ou d'ajournement de demandes d'admission au sociétariat ne sont pas rares : j'en ai relevé une bonne douzaine qui concernent aussi bien les romancières laïques que catholiques. Jean de Belcayre essuya deux refus en 1918 et 1919 et ne fut admise, sans enthousiasme, qu'en 1925. Le rapporteur de cette

dernière candidature, Albéric Cahuet (romancier populaire connu) avoue qu'il n'a lu que deux des 34 romans de l'impétrante et que cela suffit pour juger de l'ensemble : « Mme de Lamenuze est une bonne ouvrière dans un genre littéraire modeste, mais auquel on ne peut refuser un public considérable ». Autre exemple : celui d'Henriette Leenhauder, alias Henriette Langlade ou Claude Mareuil (1888-1969) : une première fois refusée en 1930 elle pose de nouveau sa candidature l'année suivante, appuyée par deux romanciers populaires fort connus, Jean-Jacques Renaud et Jean Petithuguenin, qui insistent sur le fait qu'elle « vit de sa plume » et qu'elle est « un grand travailleur », qui a sa place dans « une société d'affaires » à qui elle rapporte. Le rapporteur, Isabelle Sandy, auteure reconnue, ne partage pas ce point de vue et même la charge : « Mme Langlade a écrit une quantité de romans pour la jeunesse, romans assez habiles, mais dépourvus de tout mérite littéraire ». Conclusion :

Au point de vue littéraire, Mme Langlade ne pourrait être admise au sociétariat ; elle n'a ni talent ni velléité d'en avoir. Mais elle occupe un rang honorable dans le groupe des romanciers populaires.

Ces romancières sont placées au bas de l'échelle. Aux yeux de la critique, des écrivains reconnus, de leurs confrères même elles ne sont que des « ouvrières des lettres », à qui leurs éditeurs demandent beaucoup, mais à qui manque la reconnaissance, même celle de leurs pairs.

4 - 4. Il va de soi, à ce compte, qu'aucun prix littéraire n'a été attribué à ces romancières. En 1950 (enfin !) un prix Max du Veuzit fut accordé à Magali : il récompensait la romancière la plus publiée au cours des trois années précédentes. Mais... j'ai compté 10 prix Montyon et 5 médailles de la Société d'Encouragement au Bien parmi les 145 romancières catholiques : ils récompensent « la haute moralité » de leurs oeuvres.

5 - Des femmes écrivent pour les femmes

La production de ces ouvrières des lettres, qu'elles s'inscrivent dans la sphère du roman catholique B.C.-B.G. ou dans celle du roman populaire a un point commun essentiel : elle a pour cible lectorale le public féminin et l'atteint en effet. A quelques exceptions près, on peut dire que ces femmes écrivent des romans qui veulent parler de la vie des femmes aux femmes. Une sorte de circuit fermé qui nous interroge sur son existence même ; sur les représentations données des individus-femmes et de la condition féminine - condition réelle, condition rêvée, condition voulue - et sur les modalités de la réception, notamment sur les effets de lecture. Roman « dramatique », roman d'amour ou sentimental ou roman de formation à « la vie de femme », presque toute cette production tient là, très marquée du point de vue générique, au double sens littéraire et sociologique.

Deux orientations fort différentes se dessinent qui recoupent et fortifient l'opposition que nous avons vu précédemment dans les taux de présence féminine dans la production.

5 - 1. Le roman catholique B.C.-B.G. s'adresse aux jeunes filles et à leur mère qui, en bonne morale, doit avoir lu un livre ou avoir une opinion autorisée sur l'oeuvre avant de le laisser lire à sa fille/ses filles ; de là la formule récurrente : « la

mère peut en permettre la lecture à sa fille ». La fille en question étant une adolescente en fin de scolarité, qui s'apprête à « vivre dans la société », à se marier et à fonder une famille, car telle est la destinée féminine.

Le roman est donc très souvent un roman d'initiation, d'apprentissage dont l'héroïne est elle-même une jeune fille. Le récit se construit autour des difficultés à affronter dans la vie, des pièges et des tentations à éviter, des épreuves à supporter et à surmonter, des « vertus » et des qualités à mettre en pratique et en action ou à acquérir pour pouvoir connaître le bonheur (mérité) dans « l'amour permis », fonder une famille « chrétienne » et mener une « bonne » vie. Tel est le schéma général qui commande le programme narratif, la typologie des personnages.

Parfois, plus rarement, le roman raconte les difficultés relationnelles d'un couple uni par un mariage de convenance ; visiblement, ce type de récit s'adresse à des lectrices plus mûres, ayant une expérience élargie. Ici il s'agit non de dénoncer le mariage de convenance, mais de dire à la lectrice les efforts nécessaires de l'héroïne pour « convertir » un mari infidèle, insouciant des intérêts familiaux, prodigue, fêtard, joueur ou pis mécréant, à la conception catholique de la morale familiale et sociale ; elle y réussira, bien entendu, au prix de beaucoup de souffrance et le bonheur vient enfin... Leçons : il ne faut jamais désespérer ; une femme « chrétienne » est plus forte qu'elle ne le croit et a plus d'influence sur autrui pour faire le bien avec l'aide divine.

Le roman catholique est un roman optimiste. La fin est (presque) toujours heureuse : le bonheur, un bonheur calme et raisonnable, est possible. Pour la femme le bonheur est dans la fondation d'une famille et nulle part ailleurs : celles qui croient le trouver dans l'existence d'une profession même valorisante (médecin, avocate) ou d'un art (écrire, peindre, chanter) finissent par comprendre que la réalisation de soi comme « vraie femme » n'est pas là, mais dans l'amour « permis » pour un homme et dans la maternité (voir par ex. *Les Deux Robes* de Berthe de Puybusque, *La Lampe ardente* de Delly etc.).

La monotonie, le ressassement guettent évidemment ce type de roman, accusés d'étroitesse dans l'horizon idéologique et dans l'intentionnalité, accusés aussi d'enfermement dans les convenances, la bienséance et les interdits ou non-dits imposés par la moralité obligatoire du discours (on ne peut représenter la sexualité, la sensualité, le désir, l'orgie...).

Les romancières tentent d'éviter cette répétitivité et cette étroitesse par le mixage des motifs et du parcours narratif quasi obligatoires du roman d'initiation et d'initiation sentimentale avec des éléments empruntés à d'autres genres : roman d'aventures et roman criminel/policié en particulier, parfois roman gothique, plus rarement roman historique. Ou bien on introduit des personnages-types venus d'ailleurs exotiques : l'Américain avant tout préoccupé de ses affaires et de ses dollars ; le Sud-Américain séduisant, mondain mais qui se révélera être un escroc ; le prince arabe ou indien beau, riche conquis par la jeune française...). De quoi faire rêver les lectrices. Si Maryan, Jeanne de Coulomb, Mathilde Alanic... préfèrent situer leurs romans dans la France contemporaine et (souvent) provinciale, d'autres comme Jean de Belcayre ou Delly aiment promener les lectrices à travers le temps et l'espace avec une héroïne qui est ou devient le modèle de la jeune fille ou jeune femme française. Le succès durable de Delly vient sans doute pour une bonne part des excursions qu'elle offre aux lectrices, aussi abracadabrantes soient-elles.

5 - 2. Au coeur du roman populaire. Jusqu'à la guerre de 1914-1918 le roman populaire féminin, produit pour l'essentiel par le trio M. Villemer, P. d'Aigremont, G. Maldague est qualifié par les contemporains de « dramatique » ; c'est aussi « un roman de moeurs ou roman social ». Ces trois auteures s'intéressent, elles aussi, à la condition des femmes et des jeunes filles, victimes de la société et des hommes/mâles, courageuses face aux difficultés et aux revers, luttant pour vivre et pour faire vivre des parents et/ou des frères et soeurs plus jeunes, pour trouver ou retrouver le bonheur.

C'est ainsi que l'on peut lire parmi bien d'autres :

<i>Les Amours de Colinette</i> + <i>Les Misères de la vie</i>	M. Villemer
<i>La Fille du condamné</i>	M. Villemer
<i>Maman Laulette</i>	P. d'Aigremont
<i>Les Deux Aimées</i> + <i>Le Martyre d'Arlette</i> + <i>L'Amour vainqueur</i>	P. d'Aigremont
<i>Trahison d'amour</i>	G. Maldague
<i>La Belle Chiffonnière</i>	G. Maldague
<i>Le Jeu de la mort</i>	G. Maldague

Après 1918 les femmes forcent surtout les portes du domaine romanesque par le « petit roman » qui supprime le long roman dramatique. La brièveté des textes 32 ou 64 pages oblige à rompre avec les longues et complexes histoires des récits dramatiques des générations précédentes et à recentrer le récit autour d'un noyau : en général une « crise » de l'existence féminine et le plus souvent une crise sentimentale. Les romancières, dans leur très grande majorité, écrivent du roman sentimental ; des épisodes proches des incidents de la vie quotidienne, soit un réalisme de surface, sans guère d'intentionnalité moralisatrice : il s'agit d'émouvoir pas d'enseigner. On peut donc lire des rencontres brèves d'où jaillit le bonheur sans que l'on sache s'il sera durable, récit d'adultères après un mariage imposé ou décevant, l'histoire de jeunes filles qui ont « fauté », qui élèvent courageusement l'enfant de la faute, qui rencontrent de braves garçons qui les épousent malgré tout et les aideront à élever l'enfant, les mésaventures de jeunes ouvrières ou employés objets des poursuites de séducteurs riches et sans scrupules... Tout finira bien cependant.

Après 1945, ces collections repartent sur les mêmes bases, dans les mêmes formules ; beaucoup de textes d'avant 1940 sont repris, les mêmes auteurs refont surface. Une nouvelle génération de romancières essaie les mêmes recettes. Mais dans les années 1950 le roman-photo et la presse du coeur font disparaître les collections de petits romans qu'ils soient laïques ou B.C.-B.G.

Deux signatures se détachent dans ce secteur dès les années 1930 et jusque dans les années 1970 : celles de Max du Veuzit et de Magali dont les succès sont le pendant laïque de ceux de Delly, toutes écrivant du roman sentimental ou sur un fond sentimental.

5 - 3. A constater la faiblesse de la présence des signatures de femmes dans les genres autres on se demande si elles sont « vouées » au genre sentimental et si

oui pourquoi.

Dans les collections de romans d'aventures j'en ai compté six seulement, laïques ou catholiques. De plus cinq n'ont écrit qu'un ou deux romans d'aventures pour des dizaines de romans d'amour, alors que leurs confrères en signent bien davantage et souvent se spécialisent dans ce genre. Une seule exception Léonce Prache qui est une signature habituelle des collections d'aventures de Tallandier, de Fayard et de Ferenczi (environ 50 titres), ce qui ne l'empêche pas d'écrire aussi des romans policiers et des romans dramatiques encore proches des oeuvres de la Belle Epoque ; au total plus de 300 titres.

La faiblesse des femmes dans le roman policier avant la Deuxième Guerre est encore plus flagrante. On retrouve la signature de Léonce Prache qui est vraiment une polygraphe, celle d'Henriette Leenhonder qui écrit pour les collections de petits romans et celle d'un spécialiste qui commence sa carrière en 1932 et la poursuivra après la guerre : Claude Ascain (= Arlette Hayem, épouse Fernand Gregh, 1881-1958). Elle et Léonce Prache sont les deux seules femmes qui figurent dans le *Dictionnaire des littératures policières* de Cl. Mesplède pour l'avant Deuxième Guerre.

Conclusion

Les femmes sont entrées en littérature au XIXe et XXe siècles par les portes de service, si l'on peut dire, ou par les petites portes : celles des chroniques de mode, de la vie pratique et familiale, de la vie mondaine, celles de la littérature pour enfants et adolescentes, de la littérature didactique, celles du roman pour les femmes. Ce sont des genres qui à des titres divers relèvent de la littérature de large diffusion/consommation, de la littérature de masse.


On peut donner de ce constat deux interprétations :




1- Ne pouvant empêcher les femmes d'écrire et de vouloir publier le « pouvoir mâle » ou patriarcal leur concède des genres et des écritures mineures, utilitaires souvent, et les y contient (au sens de la contention) avec des discours argumentatifs idéologiquement très marqués.

2- Pour ces femmes et pour leurs lectrices ces portes, même si ce ne sont que des portes de service et des portes dérobées (rappelons-nous le pseudonymat, les écrits non-signés, l'utilisation comme nègres) sont des ouvertures malgré tout vers une liberté nouvelle. Le passage est la conquête d'un nouveau domaine - le monde social, le travail, la vie culturelle -, l'accès à la sphère du symbolique.

Une lecture pessimiste, ou plutôt minimaliste, en face d'une lecture plus optimiste. La marche sera, en tout état de cause, longue.

Notes

- ¹  G. Duby et M. Perrot (sous la direction de), *Histoire des femmes*, 5 vol., Paris, Plon, 1992.
M. Perrot, *Les Femmes ou les Silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

- 2  Christine Planté, *La Petite Soeur de Balzac, Essai sur la femme-auteur*, Paris, Le Seuil, 1989.
- 3  Colette Cosnier, *Le Silence des filles*, Paris, Fayard, 2001.
- 4  Voir de J.-F. Julien-Labruyère, *Maman Madeleine* (Le Croît-Vif, 1993), biographie d'une grand-tante de l'auteur, qui fut une romancière B.C.-B.G. et tenait un salon littéraire à Jonzac (16) (1853-1933).